

Rapport d'Orientation Budgétaire 2021



8 mars 2021

R.O.B. 2021

SOMMAIRE

- **Environnement économique et financier**
- **Principales mesures pour les collectivités en 2021**
- **Situation budgétaire de la commune**
- **Tendances budgétaires et orientations pluriannuelles**
- **Balances générales pluriannuelles sur budgets primitifs et comptes administratifs prévisionnels**
- **Evolution prévisionnelle de la dette au 1^{er} janvier**
- **Ouverture du débat**

1 - Environnement économique et financier

- Le rapport d'orientation budgétaire 2021 intervient dans un contexte d'incertitude sur le plan économique et financier au niveau international qui influe directement sur l'économie nationale.
- La situation actuelle, due à la crise du covid-19, nécessite une grande prudence sur les prévisions établies à ce jour au niveau de l'économie mondiale, et en particulier française.
- Nous ne pourrions en connaître les réelles conséquences que dans plusieurs mois voire plusieurs années.

1 - Environnement économique et financier

- La Loi de Finances pour 2021 s'inscrit dans un plan de relance de l'économie afin d'atténuer les effets de la crise et favoriser la relance de l'activité.
- L'objectif est de limiter les conséquences économiques et sociales de la crise en relançant la croissance économique.

1 - Environnement économique et financier (suite)

La situation de la France

Croissance :

- 2020 : + 1,3%
- 2021: + 5% attendus

Taux de chômage:

- 2021 : 11 %

Inflation:

- 2020: + 0,5%
- 2021: + 0,6% attendus

Taux directeurs:

- < 1%

Déficit :

- 2020: 2,2%
- 2021: 8,5 % attendus



2 - Principales mesures pour les collectivités en 2021

La loi de finances adoptée le 29 décembre dernier prévoit notamment:

- ***un plan de relance de 100 milliards d'euros, dit plan « France relance »***
- ***des dotations stables***
- ***la mise en œuvre de l'automatisation du FCTVA***

Principales mesures pour les collectivités en 2021 (suite):

- **Le plan de relance:**

Pour les collectivités, près d'un tiers de la somme annoncée de « **100 milliards d'euros** » sera consacrée aux missions d'aménagement et de développement du territoire avec trois missions au cœur de celui-ci : la cohésion territoriale, les transports et la transition énergétique.

Il prévoit également une enveloppe de 950 millions d'euros de dotation d'investissements pour la rénovation énergétique de bâtiments des collectivités locales.

Principales mesures pour les collectivités en 2021 (suite):

■ La stabilité des dotations:

Les concours financiers de l'Etat aux collectivités seront stables pour la quatrième année consécutive, voire en légère augmentation de 1,2 milliard d'euros en 2021, pour atteindre 50,3 milliards d'euros.

Le FCTVA progressera de 0,55 milliard d'euros et les crédits de paiement sur les dotations d'investissement augmenteront de 0,15 milliard d'euros.

L'enveloppe de DGF en faveur des communes sera stable en 2021 avec 18,3 milliards d'euros.

Les dotations de solidarité urbaine et rurale (DSU et DSR) augmenteront chacune de 90 millions d'euros.

Principales mesures pour les collectivités en 2021 (suite):

■ Automatisation du FCTVA :

L'automatisation consiste à remplacer l'examen manuel des dossiers de demande de remboursement envoyés aux préfetures.

Les règles s'appliquant aux différents régimes de versement applicables aux bénéficiaires du fonds, les années N, N+1 et N+2 ne seront pas modifiées. Il s'agit d'une simplification pour les collectivités.

La mise en œuvre de la réforme sera progressive jusqu'en 2023. Elle concernera en 2021 les bénéficiaires du FCTVA qui perçoivent la dotation l'année de la réalisation de leurs dépenses d'investissement (régime N). L'automatisation concernera en 2022 les bénéficiaires en régime N+1 et N, et l'ensemble des collectivités en 2023.

3 - Situation budgétaire de la commune

Année 2019 en € par Habitant	commune	département	région	national
Recettes de fonctionnement réelles :	700	845	908	1027
dont impôts locaux :	331	355	363	454
dont fiscalité reversée par groupement :	130	166	199	149
dont DGF :	74	131	110	147
dont autres dotations et participations :	61	50	68	72
Dépenses de fonctionnement réelles :	669	706	735	836
dont charges de personnel nettes :	406	367	354	446
dont achats et charges externes nets :	215	235	238	247
dont contingents et subventions :	20	59	87	79
dont charges financières :	2	17	16	22
Encours total de la dette :	307	636	612	751
Annuités des dettes bancaires :	33	68	84	97

Capacité d'autofinancement nette :	1	88	106	115
---	----------	----	-----	-----

Les taux des impôts locaux	commune	département	région	national
Taxe d'habitation :	11,15 %	13,49 %	14,16 %	14,26 %
Taxe foncière propriétés bâties :	11,38 %	13,17 %	13,98 %	18,93 %
Taxe foncière propriétés non bâties :	42,99 %	29,46 %	38,85 %	48,91 %

Source DGFIP : les ratios de niveau de la gestion 2019

4 - Tendances budgétaires et orientations pluriannuelles

4.1 La section de fonctionnement dépenses entre 2021 et 2023

CHAPITRE 011 : Charges à caractère général

- Projet Web radio, harcèlement et graffiti mission ados
- Traitement pour lutte contre les chenilles processionnaires sur 3 ans
- Classes vertes écoles élémentaires
- Cadeaux personnes âgées en 2021
- Entretien complet du terrain de foot vert
- Fonctionnement des mercredis récréatifs sur une année pleine
- Maintenance parc DEA
- Evolution des dispositifs de communication (Pulnoy en Bref)
- Formation du personnel et des apprentis

Tendances budgétaires et orientations pluriannuelles (suite)

CHAPITRE 012 : Charges de personnel

- Recrutement agent en charge du secrétariat du maire et de l'écoute citoyenne
- Recrutement aux services techniques pour remplacer des agents partant à la retraite
- Recrutement d'un 0,5 ETP pour élargir aux territoires voisins les missions du RAM (élargissement demandé et financé par la CAF)
- Recrutement d'une EJE à compter du 1^{er} avril 2021
- Réflexion avec le Comité Technique pour envisager une participation de l'employeur à une complémentaire santé ou à une garantie prévoyance
- Création d'un poste pour le chargé des affaires scolaires dans le cadre de la mise en place d'un guichet unique scolaire et périscolaire en 2022
- Création d'un poste «réfèrent associatif » envisagée, comme le prévoit le programme politique

Tendances budgétaires et orientations pluriannuelles (suite)

CHAPITRE 65 : Autres charges de gestion courante

- Augmentation de la subvention versée au CCAS pour compenser les charges de la mise à disposition de 0,5 ETP
- Baisse de l'enveloppe des subventions versées aux associations suite au non fonctionnement de celles-ci pendant la crise sanitaire en 2020 puis retour à une enveloppe habituelle par la suite

CHAPITRE 66: Charges financières

- Intégration des intérêts des emprunts programmés

CHAPITRE 68: Dotations aux amortissements et provisions

- Constitution réglementaire d'une provision pour risques et charges (actualisation)



En moyenne annuelle prévisionnelle + 0,75%

La section de fonctionnement recettes entre 2021 et 2023

CHAPITRE 013: Atténuation de charges

- Remboursement par le CCAS de la mise à disposition d'un 0,5 ETP
- Prise en charge par l'assurance des absences pour maladie, accidents de travail
- Remboursement par la Métropole des heures de viabilité hivernale
- Remboursement par le SIS de l'agent d'entretien du gymnase

CHAPITRE 70: Produits des services

- Une réflexion sera menée sur les différentes tarifications des services publics (concessions de cimetières, photocopies...)

CHAPITRE 73 : Impôts et taxes

- Revalorisation des bases fiscales à 0,2% en 2021 puis 0,9% les années suivantes
- Maintien des taux dans la mesure du possible

La section de fonctionnement recettes entre 2021 et 2023

CHAPITRE 74 : Dotations et participations

- DGF identique en l'absence d'information sur un éventuel appel à la solidarité nationale de la part du gouvernement pour financer la crise sanitaire
- Dotations métropolitaines identiques aux années précédentes
- Taxe additionnelle aux droits d'enregistrement et de mutation identique

CHAPITRE 75 : Autres produits de gestion courante

- Reprise des locations du centre socioculturel suite à la rénovation de la salle



En moyenne annuelle prévisionnelle + 0,1%

Programme d'investissements envisagé 2021-2023 : 4,5 M€

	2021 + RAR	2022	2023
Poursuite rénovation centre socioculturel	1338 K€		
Transformation terrain de sports synthétique	832 K€		
Ascenseurs GS1 + Masserine	130 K€		
Informatique écoles + mairie + maison des jeunes	69 K€	10 K€	20 K€
Entretien dynamique du patrimoine	65,2 K€	52 K€	30 K€
Aménagement columbarium + poursuite allées	58 K€	25 K€	55 K€
Mobilier + matériel + petits travaux écoles	22,5 K€	58 K€	12 K€
Etude rénovation STG + réaménagement	20 K€	457 K€	
Remplacement véhicules service technique	18 K€	20 K€	22 K€
Défibrillateurs	13,5 K€		
Portes sectionnelles atelier	10 K€		
Poursuite investissements crèche + RAM	9,6 K€		
Plantes + replantation suite arrachage d'arbres	7,5 K€	7,5 K€	7,5 K€

Programme d'investissements envisagé 2021-2023 : 4,5 M€ (suite)

	2021 + RAR	2022	2023
Mobilier ergonomique	5,2 K€	3,6 K€	2,1 K€
Exhumations	4,8 K€		
Vélos police municipale + radar solaire	4,7 K€	2,1 K€	2,4 K€
Provision pour étude ferme Belin	3 K€		
Mobilier salle du conseil		25 K€	
Changement jeux extérieurs écoles		45 K€	
Façade + isolation écoles		280 K€	
Réfection cours écoles		100 K€	
Ramassage scolaire en rosalie			16 K€
Zones fraîcheur			30 K€
Opérations financières + emprunts + dépenses imprévues	211 K€	200 K€	203 K€

Financement possible par :

- Demande de subventions à l'ensemble des financeurs publics (Etat, Région, Grand Nancy) et recherche de financements privés (mécénats)
540 K€ en 2021, 100 K€ en 2022 et 100 K€ en 2023
- Programme d'emprunts prévisionnel:
580 K€ en 2021
500 K€ en 2022
- FCTVA perçu en fonction du programme d'investissement
45 K€ en 2021, 440 K€ en 2022, 189 K€ en 2023
- Prélèvement sur excédent antérieur reporté
247 K€ en 2021, 106 K€ en 2022 et 0 K€ en 2023

Balance générale budgets prévisionnels pluriannuels

BUDGET	RÉALISÉ AU 31/12/2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023
Total dépenses de fonctionnement	3 308 309,82	3 708 229,86	3 758 477,74	3 778 863,89
Total recettes de fonctionnement	3 497 061,79	3 588 957,65	3 590 871,41	3 578 709,20
Excédent antérieur reporté fonctionnement	952 878,92	1 141 630,89	407 342,24	239 735,91
Résultat prévisionnel sur l'exercice de fonctionnement	188 751,97	-119 272,21	-167 606,33	-200 154,69
Virement à la section d'investissement		615 016,44		
Résultat prévisionnel cumulé de fonctionnement	1 141 630,89	407 342,24	239 735,91	39 581,22
Total dépenses d'investissement + RAR	569 451,15	2 822 474,26	1 286 628,40	429 582,00
Total recettes d'investissement + RAR	903 799,62	2 575 488,91	1 179 660,00	429 582,00
Résultat prévisionnel sur l'exercice d'investissement	334 348,47	-246 985,35	-106 968,40	0,00
Virement de la section de fonctionnement		615 016,44		
Résultat prévisionnel cumulé d'investissement	334 348,47	-246 985,35	-353 953,75	-353 953,75
Excédent <u>prévisionnel</u> de fin d'année:	1 475 979,36	160 356,89	-114 217,84	-314 372,53

Balance générale comptes administratifs prévisionnels pluriannuels

BUDGET	RÉALISÉ AU 31/12/2020	CA prévisionnel 2021	CA prévisionnel 2022	CA prévisionnel 2023
Total dépenses de fonctionnement	3 308 309,82	3 522 818,37	3 570 553,85	3 589 920,70
Total recettes de fonctionnement	3 497 061,79	3 588 957,65	3 590 871,41	3 578 709,20
Excédent antérieur reporté fonctionnement	952 878,92	1 141 630,89	592 753,73	613 071,29
Résultat prévisionnel sur l'exercice de fonctionnement	188 751,97	66 139,28	20 317,56	-11 211,50
Virement à la section d'investissement		615 016,44		
Résultat prévisionnel cumulé de fonctionnement	1 141 630,89	592 753,73	613 071,29	601 859,79
Total dépenses d'investissement + RAR	569 451,15	2 822 474,26	1 286 628,40	429 582,00
Total recettes d'investissement + RAR	903 799,62	2 575 488,91	1 179 660,00	429 582,00
Résultat prévisionnel sur l'exercice d'investissement	334 348,47	-246 985,35	-106 968,40	0,00
Virement de la section de fonctionnement		615 016,44		
Résultat prévisionnel cumulé d'investissement	334 348,47	-246 985,35	-353 953,75	-353 953,75
Excédent <u>prévisionnel</u> de fin d'année:	1 475 979,36	345 768,38	259 117,54	247 906,04

Pistes d'économies

Les dépenses et recettes de fonctionnement continueront à faire l'objet d'examen rigoureux pour rechercher des marges de manœuvres supplémentaires.

Les mutualisations avec la Métropole du Grand Nancy et les communes voisines seront poursuivies et les recherches de mécénat enclenchées.

Chaque départ en retraite ou mutation fera l'objet d'un examen attentif des missions du poste afin de décider ou non de le remplacer et ce sans dégradation du service public.

5 - Evolution prévisionnelle de la dette au 1^{er} janvier

Évolution prévisionnelle de la dette au 1^{er} janvier.

Rappel 2020	2021	2022	2023
1 422 854	1 624 702	2 090 569	2 454 420

Endettement par habitant (population INSEE au 01/01/21 = 5081 habitants) :

283	320	411	478
-----	-----	-----	-----

Prise en compte d'une population à 5 135 habitants à partir de 2023

Projets en cours

D'autres projets initiés sur les mandats précédents se poursuivent :

- La création du Golf-habitat, en attente d'une validation politique par le nouveau Président du Grand Nancy
- Le rachat du site CARFAR et la construction d'habitations par le promoteur European Homes, qui se concrétiseront dès que les procédures d'urbanisme seront achevées.

Ces 2 projets sont financés exclusivement par des partenaires privés donc sans impact sur le budget communal.

- Le rachat de la ferme Belin dont la 1ère échéance de remboursement à l'EPFL est prévue à partir de 2024, si la procédure du droit de préemption est activée.



Ouverture du débat

Merci